

Le coronavirus ne connaît ni couleur, ni nation, ni frontières !

21 avril 2020



Pour les soutiens aux exilé·es, l'état d'urgence sanitaire et les mesures de confinement menacent toutes les personnes à qui l'on refuse le droit de circuler et de s'installer en France et en Europe.

Si des mesures ont été prises comme le renouvellement de titre de séjour, des autorisations provisoires et de l'aide médicale d'État, les conditions d'existence des exilé·es en font à l'évidence des « personnes à risque » face au coronavirus et pour autant cela n'est pas pris en compte par les pouvoirs publics.

Que ce soit aux frontières de la forteresse Europe ou intérieures, sur les campements et les habitats de fortune, dans la rue mais aussi dans les structures d'hébergement ou les foyers de travailleurs migrants, la violence d'État durant l'épidémie du Covid-19 continue par des agressions policières comme à Calais, des refoulements, expulsions ou placements en Centre de rétention, mais aussi par une indifférence des plus froides.

Des collectifs et associations ne baissent pas les bras et malgré le confinement. Elles poursuivent leurs actions de soutien direct aux exilé·es par des distributions de repas dans la rue. Elles dénoncent les pratiques préfectorales qui maintiennent les obligations de présentation en commissariat pour les personnes assignées à domicile et enferment des sans-papiers dans les endroits les plus propices

à la contamination. Elles utilisent les armes juridiques pour contester des ordonnances de la loi d'urgence sanitaire qui mettent en suspens le droit d'asile, continuent leurs actions de plaidoyer et d'informations. Les syndicats Solidaires et leurs militant·es combattent les mesures prises qui ignorent ou excluent les étranger·es comme **lors de la fermeture des CROUS**, ou sont largement insuffisantes au vue des situations de mise en péril pour les plus démun·es comme dans **la protection de l'enfance** et a fortiori pour **les mineur·es isolé·es**, ainsi que pour **toutes les personnes en grande précarité**.

Et une fois de plus ce sont les quartiers populaires qui ont été l'objet d'une stigmatisation générale car en tant d'épidémie il faut toujours trouver des boucs émissaires ! Une tribune « **Covid-19 : les quartiers populaires en première ligne !** » signée par des militant·es et des syndicats Solidaires dénonce cette campagne criminelle, de classe et raciste, alors que ce sont ces quartiers qui sont les plus exposés et comptent parmi leurs habitant·es une grande partie de salarié·es des commerces, établissements de santé, entreprises de livraison, de nettoyage, de transports... secteurs vitaux en temps de confinement !

Notre union syndicale exige la fermeture des CRA, la libération de toute personne en rétention, l'arrêt des assignations à domicile, le respect absolu du droit d'asile, des mesures de protection renforcées pour tous les sans-abris quelque soit leur situation administrative, des hébergements au moyen de réquisitions, l'accès à la santé, l'hygiène et à la nourriture, la régularisation de tout-es les sans papiers.

LE CORONAVIRUS NE CONNAÎT NI COULEUR NI NATION NI FRONTIÈRES

BULLETIN DE LA COMMISSION IMMIGRATION DE L'UNION SYNDICALE SOLIDAIRES

Pour les soutiens aux exilé·es, l'état d'urgence sanitaire et les mesures de confinement menacent toutes les personnes à qui l'on refuse le droit de circuler et de s'installer en France et en Europe.

Si des mesures ont été prises comme le renouvellement de titre de séjour, des autorisations provisoires et de l'aide médicale d'État, les conditions d'existence des exilé·es en font à l'évidence des « personnes à risque » face au coronavirus et pour autant cela n'est pas pris en compte par les pouvoirs publics.

Que ce soit aux frontières de la forteresse Europe ou intérieures, sur les campements et les habitats de fortune, dans la rue mais aussi dans les structures d'hébergement ou les foyers de travailleurs migrants, la violence d'État durant l'épidémie du Covid-19 continue par des agressions policières comme à Calais, des refoulements, expulsions ou placements en Centre de rétention, mais aussi par une indifférence des plus froides.

Des collectifs et associations ne baissent pas les bras et malgré le confinement. Elles poursuivent leurs actions de soutien direct aux exilé·es par des distributions de repas dans la rue. Elles dénoncent les pratiques préfectorales qui maintiennent les obligations de présentation en commissariat pour les personnes assignées à domicile et enferment des sans-papiers dans les endroits les plus propices à la contamination. Elles utilisent les armes juridiques pour contester des ordonnances de la loi d'urgence sanitaire qui mettent en suspens le droit d'asile, continuent leurs actions de plaidoyer et d'informations.

Les syndicats Solidaires et leurs militant·es combattent les mesures prises qui ignorent ou excluent les étranger·es comme [lors de la fermeture des CROUS](#), ou sont largement insuffisantes au vue des situations de mise en péril pour les plus démun·es comme dans [la protection de l'enfance](#) et a fortiori pour [les mineur·es isolé·es](#), ainsi que pour [toutes les personnes en grande précarité](#).

Et une fois de plus ce sont les quartiers populaires qui ont été l'objet d'une stigmatisation générale car en tant d'épidémie il faut toujours trouver des boucs émissaires ! Une tribune [« Covid-19: les quartiers populaires en première ligne ! »](#) signée par des militant·es et des syndicats Solidaires dénonce cette campagne criminelle, de classe et raciste, alors que ce sont ces quartiers qui sont les plus exposés et comptent parmi leurs habitant·es une grande partie de salarié·es des commerces, établissements de santé, entreprises de livraison, de nettoyage, de transports... secteurs vitaux en temps de confinement !

Notre union syndicale exige la fermeture des CRA, la libération de toute personne en rétention, l'arrêt des assignations à domicile, le respect absolu du droit d'asile, des mesures de protection renforcées pour tous les sans-abris quelque soit leur situation administrative, des hébergements au moyen de réquisitions, l'accès à la santé, l'hygiène et à la nourriture, la régularisation de tout·es les sans papiers.

- Emplacement : inFORMER LES SALARIÉ-ES > Les publications > Bulletin Immigration >
- Adresse de cet article :
<https://solidaires.org/Le-coronavirus-ne-connaît-ni-couleur-ni-nation-ni-frontières>